

## Une grève majoritaire pour gagner la réglementation SNCF pour toutes et tous !

Le 1<sup>er</sup> Juin, plus d'un cheminot sur deux assurant la production était en grève. Les agents se sont fortement mobilisés pour ce premier jour du mouvement reconductible unitaire. L'ensemble des assemblées générales a décidé (souvent à l'unanimité) de reconduire le mouvement, rejetant

de fait l'accord précaire validé entre la CFDT et le gouvernement. Les cheminots en lutte exigent que la réglementation SNCF soit la base des négociations du futur cadre social de la branche ferroviaire. Les effets de manche du gouvernement et de ses partenaires n'auront pas eu raison de la volonté des cheminots !

**Cette majorité de cheminots grévistes revendiquent que la convention collective et le décret socle reprennent la réglementation SNCF. Le choix de la CFDT et du ministère n'est pas celui de l'intérêt des travailleurs du rail, c'est celui du dumping social et de la précarité avec un avenir fait d'une remise en cause permanente de nos conditions de travail ! Ne tombons pas dans le piège !**

Les cheminots, les travailleurs du rail, refusent les manœuvres du ministère et la trahison de la CFDT qui tentent de faire rentrer la loi El Khomri dans le secteur ferroviaire en précarisant leur réglementation et en instaurant un dumping social qui leur permettra de justifier une remise en cause des conditions de travail et rapidement une révision de l'accord d'entreprise. Ne tombons pas dans le piège, c'est maintenant que nous devons gagner tous ensemble !

SUD-Rail a appelé dès hier l'ensemble des Organisations Syndicales (sauf la CFDT) à exiger dès maintenant, une réouverture des négociations de la convention collective. Ministère et patronat doivent immédiatement écouter les grévistes et se remettre autour de la table pour que la réglementation de près de 97% des travailleurs du rail s'appliquent aux 3% restants !

**PEPY annonce que le décret socle doit bouger, maintenons la pression !**



Après les menaces de démission qui sont restées sans effet, PEPY admet maintenant que certaines dispositions de la réglementation SNCF doivent être transcrites dans le décret socle (*le monde 31/05*). A SUD-Rail, nous sommes d'accord, nous voulons aller plus loin et nous disons au président du directoire SNCF qu'il a les moyens, au vue de sa position majoritaire dans l'UTP (*le syndicat patronal*) de bloquer toute tentative de passage en force d'une convention collective au rabais... et laisser l'Etat transcrire le RH0077 dans le décret socle pour l'ensemble des travailleurs du rail, c'est la seule solution pour mettre fin au dumping social et à la concurrence sur le dos des conditions sociales des salarié(e)s.

**Par notre Lutte, nous pouvons faire plier le gouvernement et les patrons. Aujourd'hui, renforçons encore la grève, montrons aux décideurs que les cheminots ne céderont pas sur leurs conditions de travail et gagnons-nous un avenir !**